



Municipalité d'Ormstown  
5 rue Gale  
Ormstown, Qc J0S 1K0

---

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

#### RÈGLEMENT NUMÉRO 25.47-2023 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 25-2006 AFIN DE REMPLACER LES DISPOSITIONS CONCERNANT L’AFFICHAGE

**Avis public** est donné par la soussignée, Francine Crête, Greffière adjointe, à tous les contribuables de la Municipalité d'Ormstown à l'effet qu'une assemblée publique de consultation aura lieu, **mercredi le 19 juillet 2023 à 18h30** à l'Hôtel de Ville d'Ormstown, située au 5, rue Gale à Ormstown.

Toute personne intéressée par le « Projet de règlement numéro 25.47-2023 modifiant le règlement de zonage numéro 25-2006 afin de remplacer les dispositions concernant l'affichage peut en prendre connaissance au bureau de la Municipalité durant les heures régulières de bureau, soit entre 9h00 et 12h00 et entre 13h00 et 16h30 ou en le consultant sur le site internet de la Municipalité au : [www.ormstown.ca](http://www.ormstown.ca) .

Au cours de cette assemblée publique, le projet de règlement sera expliqué ainsi que les conséquences de son adoption. Toute personne qui désire s'exprimer sur le projet de règlement pourra être entendue.

Le projet de règlement ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

DONNÉ à Ormstown, ce 4 juillet 2023

*(Original signé)*

Francine Crête  
Greffière adjointe